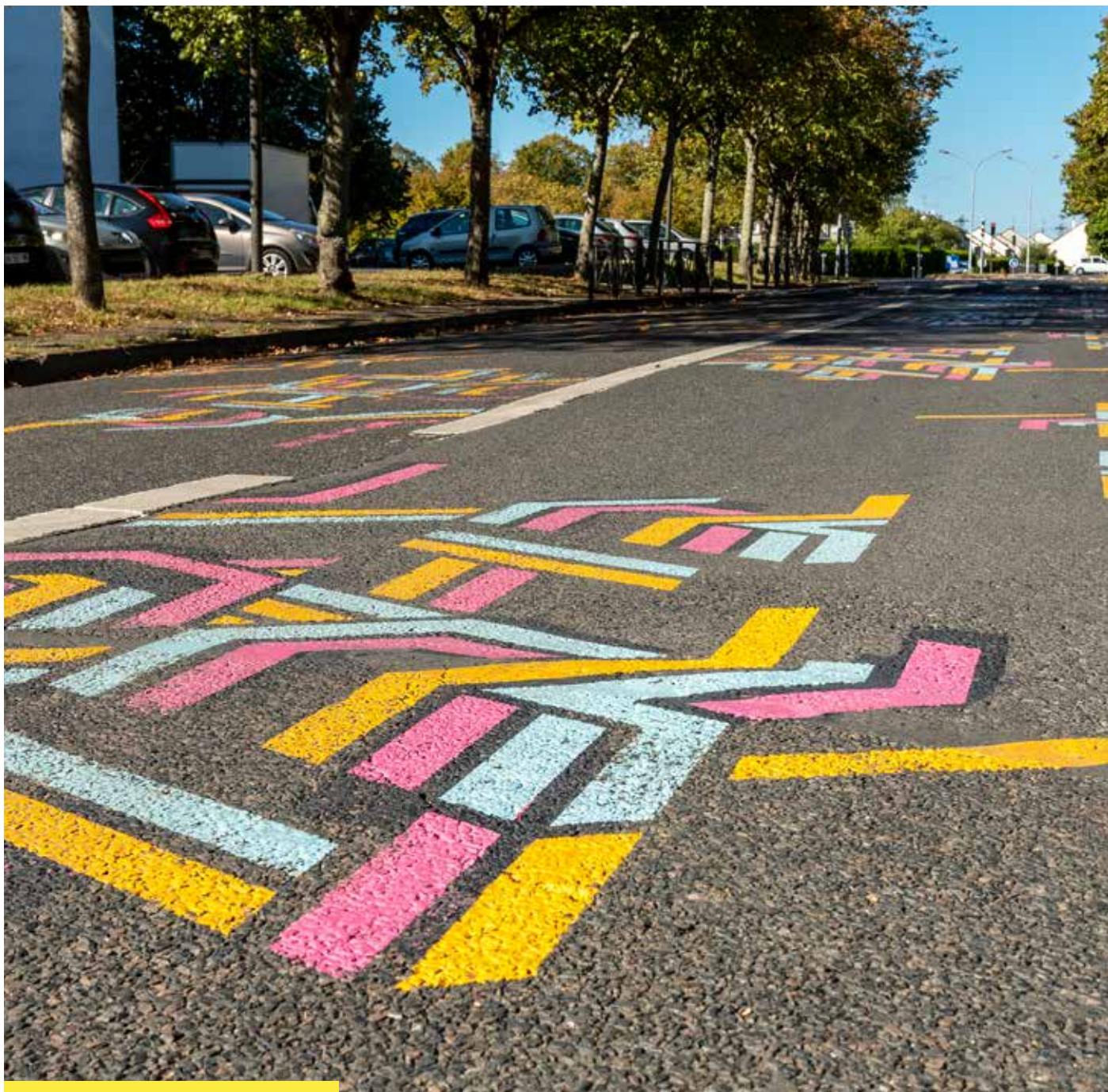




DOSSIER DE PRESSE – Novembre 2022

LA VILLE DE BLOIS TESTE DES "RUES ÉCOLES" ET DES MARQUAGES AU SOL

pour signaler et sécuriser
les abords des écoles



SOMMAIRE



Contexte.....	p.4
I. Les “rues écoles” : Les derniers mètres jusqu’à l’école : et si on les faisait à pied ?	p.5
II. Des marquages au sol graphiques aux abords des écoles : rendre les espaces publics plus attractifs et plus sûrs	p.6
III. La réalisation	p.7
IV. Les résultats des enquêtes des écoles Yvonne Mardelle et Olympe de Gouges, Charcot, Foch.....	p.8
V. Les mesures de vitesse	p.14
VI. Les retours sur les réseaux sociaux ..	p.14
VII. Focus sur l’urbanisme tactique	p.15
VIII. Bilan	p.16

CONTEXTE

Soucieuse de la sécurité de toutes et tous, notamment des enfants, piétons, cyclistes, aux abords des 33 écoles de la ville, la municipalité de Blois entreprend depuis plusieurs années différents aménagements visant à casser les vitesses, et lutter contre le stationnement anarchique (mises en place de chicanes, ralentisseurs, sens uniques, places de stationnement, etc.). Des campagnes de sensibilisation ont également été menées à plusieurs reprises auprès des parents sur ces sujets.

Pour la rentrée de septembre 2022, la Ville a souhaité tester deux nouveaux dispositifs à proximité de 8 écoles, situées dans différents quartiers de la Ville et répondant à des problématiques différentes (vitesse, stationnement anarchique...).

Les rues écoles (écoles Molière et Simone de Beauvoir)

Les marquages au sol aux abords des écoles (écoles maternelle et élémentaire Foch, écoles maternelle et élémentaire Charcot, école maternelle Olympe de Gouges et école élémentaire Mardelle).

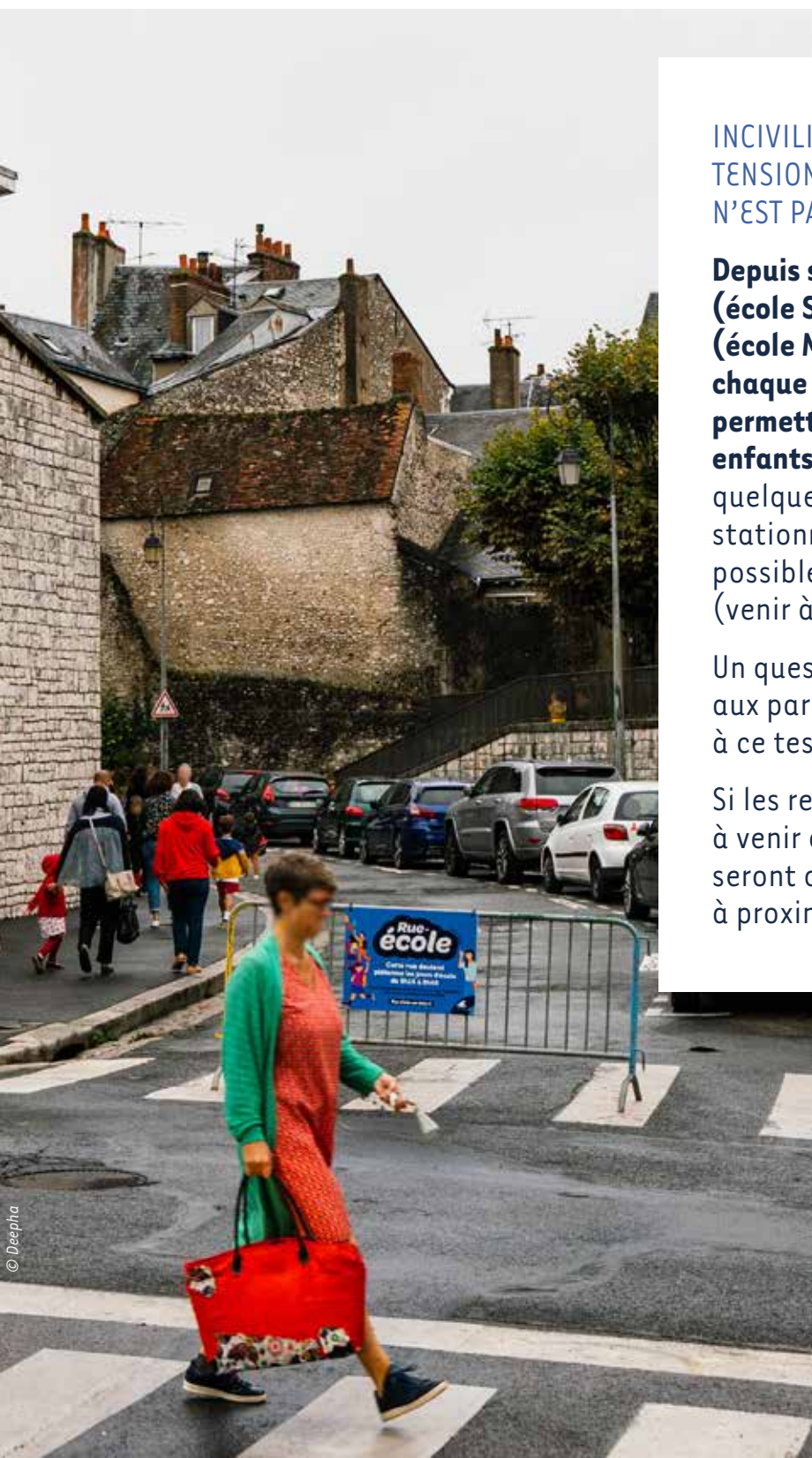
I. LES RUES ÉCOLES : LES DERNIERS MÈTRES JUSQU'À L'ÉCOLE : ET SI ON LES FAISAIT À PIED ?

INCIVILITÉS, VITESSE, STATIONNEMENT GÊNANT, TENSIONS... DÉPOSER SON ENFANT À L'ÉCOLE N'EST PAS TOUJOURS UN MOMENT PAISIBLE.

Depuis septembre, à Blois, la rue des Cordeliers (école Simone de Beauvoir) et la rue Molière (école Molière) sont fermées à la circulation chaque matin d'école de 8h15 à 8h45 afin de permettre une rentrée sereine et apaisée aux enfants. Les parents sont invités à se garer quelques mètres plus loin sur les places de stationnement existantes ou, quand cela est possible, à privilégier les déplacements doux (venir à pied, à vélo, en trottinette...).

Un questionnaire sera prochainement adressé aux parents afin de recueillir leur ressenti quant à ce test.

Si les retours s'avèrent positifs (analyse à venir en décembre), ces deux rues écoles seront confirmées et d'autres seront déployées à proximité d'autres écoles.



II. DES MARQUAGES AU SOL GRAPHIQUES AUX ABORDS DES ÉCOLES : RENDRE LES ESPACES PUBLICS PLUS ATTRACTIFS ET PLUS SÛRS

EN PARALLÈLE À CES ACTIONS, LA VILLE DE BLOIS A SOUHAITÉ TESTER UN AUTRE DISPOSITIF, VISANT À RENDRE PLUS VISIBLES LES ABORDS DE 6 ÉCOLES. Des décors sur la chaussée ont ainsi été imaginés en lien avec la société Peint à la main (PALM) qui a également réalisé la prestation de peinture. Ces interventions ont pour enjeu d'inciter les usagers à adopter un comportement adapté. Ce principe est appelé urbanisme tactique (voir plus loin). Complémentaires des aménagements et de la signalétique réglementaire, **ces marquages graphiques et colorés ont plusieurs objectifs :**

- **marquer davantage les abords des écoles**
- **renforcer la visibilité des passages piétons pour les piétons et les véhicules**
- **renforcer le sentiment de sécurité pour les piétons et vélos**
- **inciter les automobilistes à ralentir et ne pas stationner là où il ne faut pas ;**
- **sécuriser les cyclistes par un double-sens cyclable plus marqué** (pour les écoles Yvonne Mardelle et Olympe de Gouges) **réduisant de facto l'espace de circulation des voitures ;**
- **changer certains comportements et rappeler que l'espace public est partagé** (les automobilistes ne possèdent pas l'exclusivité de la voie publique) ;
- **améliorer et embellir le cadre de vie par des touches graphiques colorées.**

Ces marquages ont été pensés de façon à ce qu'ils s'intègrent ou tiennent compte des **particularités de chaque lieu :**



- **Écoles Foch :** un traitement sur le thème du végétal rappelant le cèdre devant les deux écoles ;



- **Écoles Charcot :** des formes géométriques visant à casser une grande ligne droite devant les 2 écoles ;



- **Écoles Yvonne-Mardelle et Olympe-de-Gouges :** un traitement graphique privilégiant et mettant en valeur le double sens cyclable des rues Limousin / Godineau (axe qui relie la gare à l'hôpital) et qui réduit la largeur de la voie pour les voitures.



Ces habillages seront prochainement renforcés en amont par un marquage au sol rappelant la vitesse autorisée dans chaque rue, à savoir "30 km/h".

Voir aussi cette adresse : www.blois.fr/mediatheque/2022/marquages-ecoles

III. LA RÉALISATION



CE PROJET A ÉTÉ CONÇU AVEC LA SOCIÉTÉ PEINT À LA MAIN (PALM) QUI A TRADUIT LES ATTENTES DE LA VILLE DE FAÇON GRAPHIQUE. Une artiste a ainsi travaillé sur les maquettes des différents décors.



La mise en peinture a nécessité 15 jours d'intervention. Les peintures sont celles employées pour les marquages routiers, sont **antidérapantes** et conçues pour **durer plusieurs années**. Elles sont sans Toluène et sans plomb, à base de solvant "non nocifs". Le bilan carbone global (production et application) : 2 kg eq. CO2/m².



Un ajout de silice a été effectué entre 2 couches, pour augmenter l'adhérence des produits et éviter qu'ils ne se lissent dans le temps.



Les peintures sont 100% françaises (Peint À La Main fait partie du groupe de fabricants de peinture Zolpan et Tollens) - gamme Maestria - Classement AFNOR NFT 36 005 Famille I Classe 7b1.



À la Ville de Blois, le dossier a été suivi par la direction de la communication, déjà en charge de différents projets visant à amener l'art dans la rue (ex : fresques sur l'escalier Denis Papin), en lien avec la direction de la transition écologique (services techniques) et la direction de l'éducation. Les élus de référence sont Benjamin Vételé, adjoint au maire en charge de la ville éducatrice et Ozgur Eski, adjoint au maire en charge des travaux, des espaces publics et de l'intermodalité.



Le budget global de l'opération est de 50 000 € TTC.

IV. LES RÉSULTATS DES ENQUÊTES DES ÉCOLES YVONNE MARDELLE ET OLYMPE DE GOUGES, CHARCOT, FOCH

UN QUESTIONNAIRE A ÉTÉ ADRESSÉ AUX PARENTS
AVANT LES VACANCES D'AUTOMNE. EN VOICI LES RÉSULTATS :

ÉCOLES

**YVONNE MARDELLE /
OLYMPE DE GOUGES**

◆ SUR LES 65 RETOURS REÇUS :



PLUS DE 92%
DES PARENTS JUGENT QUE LES DÉCORS
AU SOL SIGNALENT DAVANTAGE
L'ÉCOLE



80% JUGENT QUE LES PASSAGES
PIÉTONS SONT RENDUS PLUS VISIBLES
POUR LES VOITURES
ET 78.5%
POUR LES PIÉTONS





69% ESTIMENT
QUE LE DOUBLE SENS CYCLABLE
EST D'AVANTAGE IDENTIFIÉ
(14% NON)



65% DES PARENTS
ONT RÉDUIT LEUR VITESSE AUX
ABORDS DE L'ÉCOLE (11% NON),
MAIS 53% ESTIMENT NE PAS SAVOIR
SI LES AUTRES VÉHICULES L'ONT
RÉDUITE



52.3%
JUGENT QUE LE STATIONNEMENT
ANARCHIQUE A DIMINUÉ
(27% NON)



PLUS DE 76%
SONT D'ACCORD POUR DIRE
QUE LA SÉCURITÉ DES ENFANTS,
PIÉTONS, CYCLISTES EST
RENFORCÉE (16% NON)



PLUS DE 95%
ESTIMENT QUE CES DÉCORS
EMBELLISSENT LA RUE



ÉCOLES CHARCOT

◆ SUR LES 110 RETOURS
(DONT 60% D'ENFANTS) REÇUS :



PLUS DE 67%
DES PERSONNES JUGENT QUE
LES DÉCORS AU SOL SIGNALENT
DAVANTAGE L'ÉCOLE (20% NON)



PLUS DE 63%
JUGENT QUE LES PASSAGES
PIÉTONS SONT RENDUS PLUS
VISIBLES POUR LES VOITURES
(24% NON)

ET 72%
POUR LES PIÉTONS (14% NON)



52% CONSTATENT
UNE RÉDUCTION DE LA VITESSE
DES VÉHICULES AUX ABORDS
DE L'ÉCOLE (34% NON)

À noter que les trajets des enfants
et parents jusqu'à l'école se font
majoritairement à pied dans ce secteur



45% JUGENT QUE
LE STATIONNEMENT ANARCHIQUE
A DIMINUÉ (36% NON)



58% SONT D'ACCORD
POUR DIRE QUE LA SÉCURITÉ
DES ENFANTS, PIÉTONS, CYCLISTES
EST RENFORCÉ (30% NON)



PLUS DE 65%
ESTIMENT QUE CES DÉCORS
EMBELLISSENT LA RUE
(21% NON)



© Nicolas Wietrich

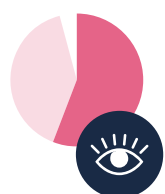


© Nicolas Wietrich

◆ SUR LES 57 RETOURS REÇUS :



PLUS DE 68%
DES PARENTS JUGENT QUE
LES DÉCORS AU SOL SIGNALENT
DAVANTAGE L'ÉCOLE (17% NON)



PLUS DE 56%
JUGENT QUE LES PASSAGES
PIÉTONS SONT RENDUS PLUS
VISIBLES POUR LES VOITURES
(40% NON)
ET 69%
POUR LES PIÉTONS (25% NON)



52% JUGENT QUE
LE STATIONNEMENT ANARCHIQUE
N'A PAS DIMINUÉ (25% OUI)



48% CONSTATENT
UNE RÉDUCTION DE LA VITESSE
DES VÉHICULES AUX ABORDS
DE L'ÉCOLE (21% NON).

50% DES PARENTS
ONT RÉDUIT LEUR VITESSE SUR
LE SECTEUR (16% NON)



PLUS DE 91%
ESTIMENT QUE CES DÉCORS
EMBELLISSENT LA RUE
(9% NON)



41% ESTIMENT
QUE LA SÉCURITÉ DES ENFANTS,
PIÉTONS, CYCLISTES N'EST PAS
RENFORCÉE (37,5% OUI)





© Nicolas Wietrich



© Nicolas Wietrich



© Nicolas Wietrich

V. LES MESURES DE VITESSE

DES MESURES DE VITESSE ONT ÉTÉ PRISES DU 14 AU 20 OCTOBRE 2022
SUR LES VOIES DEVANT LES ÉCOLES.

Les vitesses moyennes relevées sont de :

21 km/h
POUR LES ÉCOLES MARDELLE
ET OLYMPE DE GOUGES

24 km/h
POUR LES ÉCOLES
FOCH

24,5 km/h
POUR LES ÉCOLES
CHARCOT

Les vitesses moyennes sont donc en deçà des limites autorisées.

NB : Malheureusement, il n'existe pas de mesures prises avant la réalisation des peintures au sol.

VI. LES RETOURS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX...

... DE LA VILLE

CETTE THÉMATIQUE A SUSCITÉ UN VIF INTÉRÊT DE LA PART DES PERSONNES QUI SUIVENT LES COMPTES
DE LA VILLE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX (Facebook, Twitter, Instagram, LinkedIn, Pinterest).



C'est même l'une des publications 2022
les plus appréciées
(4^e sur 349 publications)

109 000

IMPRESSIONS

(Facebook, Twitter,
Instagram, LinkedIn,
Pinterest)

3 100

INTERACTIONS

(réactions, commentaires
et partages de 1^{er} niveau
sur nos publications)

**DES MESSAGES
SONT ÉGALEMENT POSTÉS
SUR BLOIS.FR**

(ex du mail de Christine B. de Tours :
"Chaque jour de la semaine, pour rejoindre
la gare en partant du CHB, j'emprunte la rue
du Limousin en vélo. L'aménagement
peinture au sol que vous avez réalisé
est génial. C'est joli et les voitures
en contre sens nous laisse enfin de l'espace
pour circuler. Merci pour cette réalisation
qui je l'espère va se démultiplier.")

... ET SUR CEUX DE LA SOCIÉTÉ PALM

PRÈS DE 10 000

IMPRESSIONS, COMMENTAIRES ET PARTAGES

(LinkedIn et Instagram notamment)

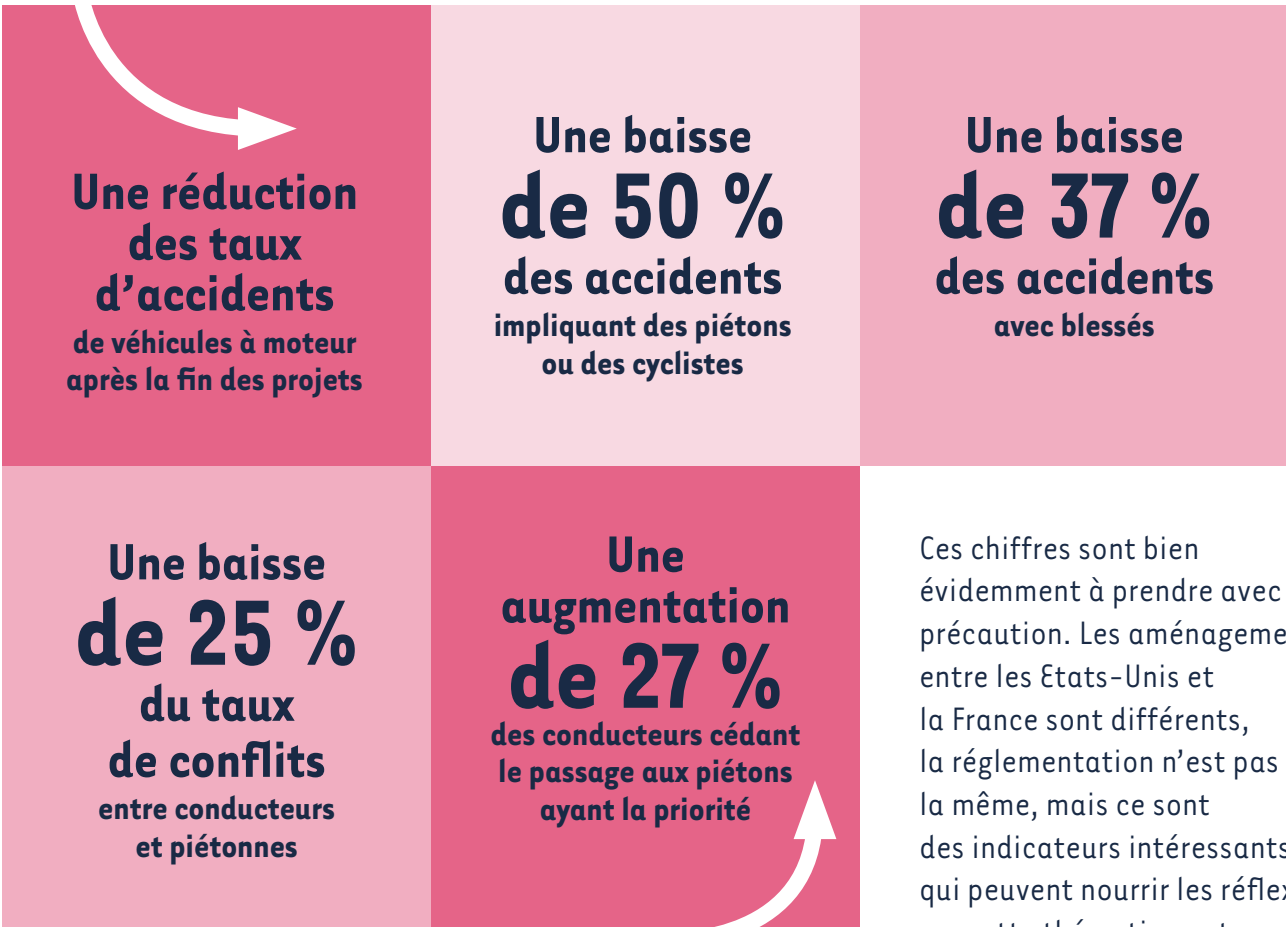
VII. FOCUS SUR L'URBANISME TACTIQUE

L'URBANISME TACTIQUE PEUT SE TRADUIRE COMME UNE APPROCHE NOVATRICE, POUR PENSER L'ESPACE PUBLIC, EN PARTANT DES USAGES, À PARTIR DE L'EXPÉRIMENTATION D'AMÉNAGEMENTS LÉGERS ET PEU COÛTEUX.

Hors de nos frontières, l'urbanisme tactique (l'art urbain au service de la sécurité routière) a fait l'objet d'une expérimentation et d'une étude menée par Bloomberg philanthropies auprès de 40 villes.

Voir : <https://p-a-l-m.com/art-urbain-securite-routiere/>

Il résulte de cette étude qu'une intervention artistique autour de la signalisation routière a permis :



**Une réduction
des taux
d'accidents**
de véhicules à moteur
après la fin des projets

**Une baisse
de 50 %
des accidents**
impliquant des piétons
ou des cyclistes

**Une baisse
de 37 %
des accidents**
avec blessés

**Une baisse
de 25 %
du taux
de conflits**
entre conducteurs
et piétonnes

**Une
augmentation
de 27 %**
des conducteurs cédant
le passage aux piétons
ayant la priorité

Ces chiffres sont bien évidemment à prendre avec précaution. Les aménagements entre les États-Unis et la France sont différents, la réglementation n'est pas la même, mais ce sont des indicateurs intéressants qui peuvent nourrir les réflexions sur cette thématique et pousser les collectivités à expérimenter des solutions innovantes et utiles.

BILAN

La sécurité routière aux abords des écoles est l'affaire de toutes et tous.

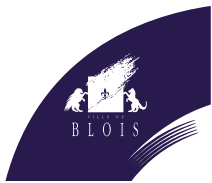
Cette dernière a sa propre réglementation en France. Les habillages au sol n'ont pas vocation à se substituer aux règles en vigueur, mais davantage à mettre en évidence les lieux et à susciter l'attention des automobilistes lorsqu'ils approchent des écoles.

Les 1^{er} retours sur ces tests sont positifs et encourageants de la part des usagers (parents, enfants, cyclistes, etc.). En plus d'embellir les lieux, ils interpellent et aident à identifier les abords des écoles et donc à adapter son comportement.

Les tests graphiques au sol, différents entre les écoles, nous permettent de constater que certains marquages fonctionnent mieux que d'autres. Ainsi le marquage Mardelle/de Gouges, qui restreint la voie de circulation des voitures au profit du double sens cyclable semble plus efficace que les fresques sur l'ensemble de la chaussée (Foch et Charcot). Les passages piétons davantage identifiés semblent également efficaces. Les résultats de ces tests seront prochainement partagés avec le service Mobilités de la Ville de Blois et d'Agglopolys.

Ce test d'urbanisme tactique n'est pas la solution, mais apparaît comme une des solutions pour parvenir à plus de sécurité pour l'ensemble des usagers. Cette démarche se veut un complément de l'existant et sera présentée au Cerema prochainement avec comme objectif de poursuivre dans cette voie expérimentale et innovante pour le bénéfice du plus grand nombre.





LA VILLE DE BLOIS TESTE DES "RUES ÉCOLES" ET DES MARQUAGES AU SOL

**pour signaler et sécuriser
les abords des écoles**

CONTACT :

Ville de Blois
Direction de la communication
Benoît Colin
courriel : benoit.colin@blois.fr
Tél : 02 54 44 55 32